

S O M M A I R E

AVANT-PROPOS	1
COMPTE RENDU SYNTHETIQUE DES DEBATS	3
A) A PARTIR DES TERRAINS RETENUS	3
1) Haïti	3
2) Le Projet Retail	4
3) Le Projet Damana	4
B) A PARTIR DES COMPTES RENDUS DES TRAVAUX DE GROUPE	5
1) Foncier - Terroir	5
2) Financement local	6
3) Vulgarisation	6
4) Acteurs	6
C) DEUX QUESTIONS PROVOCATRICES	8
RAPPORT DES GROUPES DE TRAVAIL	10
A. FONCIER - TERROIRS	10
B - FINANCEMENT LOCAL	14
C - VULGARISATION	22
D - ACTEURS, BENEFICIAIRES ET GROUPES CIBLES	26
LISTE DES PARTICIPANTS	31
TEXTES PREPARATOIRES	34

AVANT-PROPOS

Depuis plusieurs années déjà les journées d'étude IRAM, ouvertes aux sympathisants, sont une occasion de prendre du recul par rapport à nos pratiques. Elles ne sont pas une opération de publicité ni un enjeu de pouvoir mais avant tout un lieu de réflexion et de discussion.

L'an dernier, le thème traité fut "les politiques agricoles". Cette fois-ci, il s'agit des "interventions de développement localisé". Loin de s'opposer, ces deux approches se veulent non seulement complémentaires mais articulées entre elles.

Le présent document a pour but de consigner par écrit l'essentiel des débats et renvoie aux textes rédigés¹ en prévision de la rencontre.

Le lecteur trouvera un compte rendu des principaux thèmes traités en commun, après quoi il pourra découvrir ou redécouvrir les rapports des quatre groupes de travail qui, pendant une demi-journée, ont réfléchi chacun sur un des sujets suivants :

- gestion des terroirs et foncier
- financement local
- vulgarisation
- acteurs.

En espérant que ce document donnera envie de se retrouver pour continuer la réflexion commune sur nos pratiques ...

¹ cf. Liste des textes en dernière page.

**COMPTE RENDU SYNTHETIQUE
DES DEBATS**

COMPTE RENDU SYNTHETIQUE DES DEBATS

Ne sont présentés ici que les thèmes principaux qui ont fait l'objet de discussions en plénière, dans un premier temps à partir des terrains IRAM retenus et ensuite à partir des comptes rendus des travaux de groupe.

A) A PARTIR DES TERRAINS RETENUS

Ils se situent dans 3 pays différents : Haïti, Mali, Niger. Dans le cas d'Haïti, il a été fait référence à 3 expériences différentes :

- un processus d'intensification de la riziculture irriguée (Grison-Garde) ;
- la restitution d'une étude de faisabilité (Nord-Est) ;
- une étude classique de diagnostic et de propositions en fonction de la vocation des terres.

Au Mali, il s'agit du Projet Retail au sein de l'Office du Niger (forte intensification de la culture du riz). Au Niger, c'est le Projet d'aménagement cantonal du Tondikandia basé à Damana.

1) Haïti

Au cours de l'exposé, l'accent est mis sur le renforcement du pouvoir économique des paysans (comment fournir à ceux-ci les moyens de maîtriser davantage leur environnement à la fois écologique, économique et social ?) et non sur "le développement localisé", notion apparue "non intéressante en soi". L'important est de savoir ce que les paysans maîtrisent et ce qu'ils ne maîtrisent pas et, à partir de là, de leur permettre de "gagner du terrain". Dans cette ligne, notre rôle est d'aider les ruraux à mieux identifier les "interstices", les marges de manoeuvre disponibles pour accroître leur maîtrise réelle.

Certains font remarquer l'absence de contradiction entre "le développement localisé" et "la maîtrise paysanne". Il peut bien s'agir là de deux formulations d'une même réalité.

Concernant la notion d'intervention (à partir de l'extérieur), le cas de Grison-Garde permet de noter que, sans le projet, les paysans ne se seraient pas lancés d'eux-mêmes dans une innovation telle que le riz irrigué. Concrètement, l'IRAM a fait des propositions et les paysans ont choisi à leur rythme celles leur paraissant les plus intéressantes.

A partir du cas haïtien, il est intéressant également de se poser la question de l'articulation du thème retenu cette année

avec celui de septembre 1988 : les politiques agricoles. La principale observation est la suivante : la liaison est plus facile dans le sens remontant (utilisation des expériences de terrain pour dégager des éléments de politique agricole) que dans le sens descendant (les documents de la planification nationale sont difficiles à traduire en recommandations concrètes).

2) Le Projet Retail

Nous percevons ici combien un projet de forte intensification rizicole à une échelle locale dépend en fait de l'environnement et tout spécialement du système de fixation des prix. Les progrès certains réalisés par les paysans (suppression du monopole de l'Office qui entraînait une situation de quasi-servage dans la production et la commercialisation, création d'associations villageoises assurant des fonctions d'approvisionnement en intrants, de transformation, de gestion, de formation, accroissement très net des revenus des paysans, etc...) sont cependant à la merci du marché et du vent de libéralisme qui souffle sur le pays. Les importations à bas prix menacent sérieusement les résultats obtenus en matière d'intensification (4 à 5 tonnes de riz/ha). Celle-ci ne pourra se maintenir que s'il y a assurance d'un revenu suffisant.

Une autre remarque porte sur le monopole du riz : la Recherche/Développement n'a pas réussi à démontrer qu'une diversification des cultures pourrait être plus intéressante économiquement que la monoculture du riz.

Il reste enfin la question suivante : quelle différenciation sociale est entrain de se développer ? On constate un accroissement des exploitants non résidents. Il est difficile, certes, d'imaginer un projet de développement sans différenciation. La question est cependant de savoir avec quelle catégorie de producteurs on va travailler et de trouver un système de régulation. Dans le cas de l'Office du Niger, qui peut assumer cette tâche de régulation ? L'Etat ? Les intervenants extérieurs ? Les Associations Villageoises ?... Celles-ci vont-elles devoir se transformer en gendarmes ? Et comment vont-elles jouer ce rôle de régulation, gérer le crédit, voire exercer leur pouvoir d'exclusion vis à vis de ceux qui ne respectent pas les règles du jeu ? A suivre de près ...

3) Le Projet Damana

Ce projet, d'origine forestière, vise l'aménagement d'un canton (Tondikandia). Il a démarré avec un gros effort d'investigation et a débouché sur un certain nombre d'actions de protection des sols. Mais celles-ci gardent un aspect ponctuel, peu intégré et n'ont pas permis encore de secréter une véritable dynamique ni au niveau du canton ni au niveau villageois. Aussi une réorientation est-elle en cours.

Un tel bilan met en évidence la non prise en compte des logiques de fonctionnement des populations et de leurs stratégies.

L'entrée du projet était la D.R.S. (Défense et Restauration des Sols) avec pour objectif la lutte contre la désertification. Mais ce qui intéresse le paysan, au moins à court terme, c'est la production de subsistance et la sécurité du revenu. Il faut donc articuler les actions de préservation de l'écosystème avec la prise en compte de ce qui intéresse le plus le paysan dans l'immédiat.

Cet exemple montre aussi combien les forestiers sont aujourd'hui en crise en Afrique et sont contraints à inventer de nouvelles voies.

B) A PARTIR DES COMPTES RENDUS DES TRAVAUX DE GROUPE

Quatre thèmes ont été traités (cf. les comptes rendus plus loin) :

- Foncier - Terroirs
- Financement local
- Vulgarisation
- Acteurs.

1) Foncier - Terroir

- N'avons-nous pas tendance à confondre le terroir et le foncier dans notre manière d'aborder les problèmes ?

Pour les uns, il s'agit de deux notions différentes. D'autres, au contraire, se demandent si ce n'est pas la même chose. Le terroir, dans ce cas, ne serait-il pas un autre ou un nouveau nom du foncier ?

- Ne camoufle-t-on pas les progrès de la propriété privée qui, elle, serait en plein développement y compris dans les territoires les plus ouverts ? Ne renonce-t-on pas trop facilement aux vieux concepts de rente foncière, d'usus et d'abusus, de propriété et de possession ? Le fait qu'il y ait déjà des conflits fonciers ne prouve-t-il pas une telle évolution ? Peut-on, en particulier, éliminer l'hypothèse selon laquelle l'Etat aurait un projet foncier au profit des nouvelles classes dominantes ? Déjà on remarque qu'il y a eu cassure des anciens droits collectifs et coutumiers sans laquelle de nouveaux venus pourraient difficilement s'installer. L'approche gestion de terroirs ne met pas assez en évidence ces processus de privatisation.

Concrètement, il faudrait suivre de près le phénomène des ventes foncières et repérer comment elles fonctionnent très précisément. De même, il faut être très attentif à la manière dont est appliquée la Réforme Agraire.

La question n'est-elle pas : comment établir la propriété dans le droit, dans la concertation ?

2) Financement local

Le fait de viser un crédit rural et pas seulement un crédit agricole élargit considérablement le champ d'intervention et pose le problème des structures adéquates.

Il faut bien noter que l'épargne est non seulement source de sécurité mais aussi indirectement productrice.

On rappelle également le mouvement porteur que représente aujourd'hui la Grameen Bank à la fois sur le plan social (petits groupes de paysans pauvres), sur le plan politique (formation) et sur le plan économique (activités).

3) Vulgarisation

- La question principale ici n'est-elle pas la suivante : quels appuis pour des initiatives prises par les acteurs locaux ? Il ne s'agit pas seulement de transmettre des messages et de laisser le paysan faire ce qu'il peut ou ce qu'il veut face aux messages transmis.

- Il est important de réfléchir au cas Retail et de se demander pourquoi une approche aussi productiviste a-t-elle réussi ? Et aussi pourquoi l'approche hollandaise voisine, dans son principe plus participative, donne-t-elle des résultats moins bons, du moins pour le moment ?

- Il nous faut réfléchir désormais à la possibilité de susciter l'émergence d'un nouveau type de cadres en détachant par exemple des agents de l'Administration auprès des organisations paysannes, lesquelles auraient le pouvoir de les choisir et aussi de les renvoyer. Cela va à l'encontre de l'approche Banque Mondiale qui renforce de fait les appareils administratifs au détriment du développement local.

4) Acteurs

Certains contestent le vocabulaire utilisé au cours de cette rencontre. Notamment les termes "acteurs" et "local". N'est-ce pas là une façon de gommer les contradictions sociales, de "laisser faire" les plus forts et d'oublier les laissés-pour-compte ? On peut faire croire ainsi à un certain nivellement entre les divers protagonistes.

De même ne s'illusionne-t-on pas sur la possibilité d'isoler le "local" par rapport au "global", à l'Etat, au marché ? Tout le monde n'est-il pas acteur et n'agit-il pas au niveau

local ? Existe-t-il une action qui soit uniquement locale ?
N'est-on pas dans le vague avec de tels mots ?

C) DEUX QUESTIONS PROVOCATRICES ...

- N'y-a-t-il pas un risque de basisme vulgaire (au sens de laisser faire la base) ? Ne devons-nous pas au contraire continuer nos diagnostics, nos analyses et renforcer nos capacités de propositions techniques ou organisationnelles ?

- En privilégiant les notions de local, d'acteur et de terroir n'est-on pas entrain d'oublier l'existence des contradictions et en particulier le phénomène d'appropriation différentielle du foncier ?

... ET DES REACTIONS

- Parler de développement local, c'est tout simplement se poser la question de la gestion d'un territoire, le plus souvent d'assez petite taille. Le choix des alliances est un autre débat qu'il ne s'agit pas d'éliminer. Le développement local est une entrée (de plus) pour une réflexion générale.

- On remarque d'ailleurs, de plus en plus, le rôle des lobbies au niveau national autour des problèmes de leur région d'origine. Les démarches purement locales et basistes meurent vite ; elles doivent, pour s'inscrire dans la durée, s'insérer dans un ensemble plus vaste et structuré.

- Il faut rappeler également que travailler à la base ne signifie pas nécessairement faire du basisme. Le fait aussi de voyager, la possibilité de comparer nous offrent une chance de pouvoir proposer, interpeller.

Et pour terminer, le profil d'un "bon consultant"... vu par un financier (peu ordinaire) :

"Un bon consultant doit être très indépendant vis-à-vis du bailleur de fonds. Il doit pouvoir révéler des choses qu'on n'attendait pas et avoir le courage, si nécessaire, de dire que les termes de référence ne valent rien.

Il doit s'assurer qu'il existe réellement une demande. Or fréquemment, il n'y a pas de demande du tout ou bien celle-ci ne se situe pas là où on la croyait d'abord. Ce n'est pas seulement en élaborant des objectifs qu'on fait du développement.

Il doit ensuite pouvoir aider les autres à voir plus clair et à réfléchir."

RAPPORTS DES GROUPES

DE TRAVAIL

RAPPORT DES GROUPES DE TRAVAIL

A. FONCIER - TERROIRS

Compte rendu du groupe de travail

I - OBJECTIFS

Notons d'abord la charge affective très forte liée au terroir, y compris pour les populations habitant des terroirs très extensifs (telles les nomades). Elle est forte notamment pour les gens qui ont dû quitter leur terre et qui la retrouvent parfois des années après (au Sénégal par exemple). Elle est encore plus forte pour les populations qui doivent reconquérir leur propre terre, telles les Canaques de Nouvelle Calédonie ou, en Amérique latine, les paysans spoliés. Il existe en somme une dimension "charnelle" de l'homme à sa terre.

Les objectifs de la gestion des terroirs :

- la production ;
- la conservation à terme du terroir (le maintien de la capacité de production) ;
- la maîtrise locale du développement. Il s'agit de pouvoir continuer à vivre et à produire sur un espace donné par une gestion des rapports sociaux et des équipements au sens large. Par exemple, au Rwanda, il faut gérer l'arrivée de l'électricité. L'impact des équipements collectifs sur l'espace est considérable ;
- la paix sociale : il s'agit d'éviter ou de limiter les conflits liés au foncier.

Ces objectifs n'apparaissent pas de la même façon aux différents acteurs en présence. Ainsi les paysans privilégient souvent la production et la gestion de l'espace social alors que les techniciens s'intéressent davantage à la viabilité à terme du système en place. L'Etat est souvent soucieux d'éviter les conflits.

Par ailleurs, les situations sont très différentes selon les continents : en Amérique latine il s'agit souvent de produire après avoir récupéré une terre, alors qu'en Afrique il s'agit avant tout de pouvoir continuer à produire. C'est peut-être ce qui explique que la notion de gestion de terroir soit surtout africaine.

Le premier travail à faire est donc la connaissance des objectifs des différents acteurs. Il faut clarifier l'idée que chaque acteur se fait de son propre espace et la logique qui l'anime. Il faut reconnaître que cette relation à l'espace nous échappe souvent.

Ainsi en pays Gourmantche une attention a été accordée à la toponymie et à la manière dont les gens désignent leur lieu de vie. Les résultats de cette étude sont loin d'être immédiatement compréhensibles pour un "Occidental" et ceci montre bien qu'il faut se méfier de croire qu'on a compris ex-ante à partir des premières hypothèses formulées.

Certains prétendent qu'il ne faut pas poser les problèmes avant qu'ils se présentent réellement. Cependant en matière d'aménagements d'autres pensent que l'expérience déjà accumulée doit être prise en compte et servir à prévenir d'éventuels conflits. De ce point de vue, le conflit Mauritanie-Sénégal était prévisible.

II - ANALYSE

Dans le rapport société-espace il faut distinguer les changements qualitatifs (au niveau du mode d'exploitation) et les évolutions quantitatives tant au niveau des biens économiques (accumulation) que de la démographie humaine.

Ainsi le seuil critique de la densité humaine à partir duquel le système d'exploitation se modifie semble se situer en Afrique entre 40 et 60 hab./km². En cas de densité forte, l'accent est mis sur le rapport à la surface ; en cas de densité faible, c'est plutôt le rapport à la quantité de travail. Le moment crucial est celui qui correspond au passage de l'un à l'autre.

Il faut ajouter la notion de superposition d'espaces très présente en Afrique. Ainsi dans les villages nigériens qui sont en relation avec une ou plusieurs communautés d'éleveurs, il n'est pas pertinent d'approcher seulement le chef de village. Les recensements opérés sur cette seule base sont alors faux. L'idée qu'à un espace donné correspond une seule communauté est trop rigide.

Il y a aussi une superposition d'activités. Le paysan sahélien n'est pas seulement agriculteur. Sa stratégie de survie est diversifiée. Il est nécessaire par exemple de prendre en compte la migration saisonnière des hommes.

L'introduction des véhicules accélère et multiplie les mouvements des gens (par exemple avec le projet Damana). Cependant cette mobilité va de pair avec un fort ancrage à la terre (notamment par les femmes qui maintiennent souvent les droits fonciers en l'absence de l'homme).

Dans l'analyse des acteurs, il faut se demander ce que signifie "renforcer le pouvoir paysan" quand on connaît l'importante différenciation sociale (hommes, femmes, notables, paysans pauvres, etc...).

Egalement la nature de l'Etat importe beaucoup : il représente les intérêts des groupes dominants. Il peut aussi changer de politique en fonction de sa composition. Ainsi au Nicaragua, la loi sur la réforme agraire est modifiée en fonction des intérêts des catégories qui se succèdent au pouvoir.

Il faut savoir aussi qu'il y a toujours des gens pour décréter la réforme agraire. Le problème principal est dans l'application concrète. C'est à ce niveau que l'IRAM peut jouer un rôle important. Ce qui compte c'est le détail, le concret. Ainsi au Venezuela, la loi de réforme agraire a été votée à l'unanimité mais les résultats sont opposés aux objectifs de la loi. Au Burkina Faso, les paysans ne veulent pas la réforme agraire perçue comme la concrétisation du pouvoir d'Etat.

Il est important d'aborder les niveaux d'analyse. Quel est le niveau idoine pour la gestion du terroir ? la famille ? le groupe de familles ayant des affinités et des intérêts communs ? le village ? le groupe de villages ?

Il n'existe pas de réponse universelle. Cela dépend du problème posé. Ainsi un bassin versant pourra être traité à une échelle interfamiliale ou intervillageoise. La production sera plutôt traitée à l'échelle de l'exploitation individuelle.

III - LES METHODES

La gestion de terroir constitue une méthode de développement local. Elle vise à appuyer l'organisation de la production (agriculture, élevage, forêts...). Elle suppose la prise en compte du long terme et la durée est donc une condition sine qua non de réussite.

Pour qu'il y ait gestion, il faut une allocation des ressources aux bénéficiaires (usage des forêts, droits sur les points d'eau, etc...).

Cela suppose aussi une articulation de différents niveaux: les intérêts individuels et les intérêts généraux, le local et le national ... Il faut aussi une organisation paysanne adéquate (par exemple regroupements intervillageois type ZAER à la CMDT au Mali).

L'approche contractuelle projet - bénéficiaires est également indispensable avec la définition des acteurs, de leur participation respective et leurs objectifs poursuivis. Il faut que les objectifs soient clairs. Ainsi à Keïta (Niger), un projet a créé des diguettes pour planter des arbres fourragers alors que les femmes pensaient qu'il s'agissait d'aménagements pour cultiver du mil.

Il y a donc un travail à mener pour réaliser une planification par les paysans.

L'approche gestion des terroirs suppose enfin une modification des comportements : il est nécessaire de passer d'une attitude de commandement à une attitude de discussion-négociation. Pour cela il faut une autre formation des cadres.

IV - OUTILS

- La cartographie grâce à des dessins facilement lisibles par les paysans. Les photos satellites (SPOT) ne sont pas interprétables comme telles par les paysans.

- Les dessins, selon la méthode GRAAP simplifiée, montrant le passé, le présent et l'avenir sont très utiles. Ce qui compte c'est d'amener les gens à considérer leurs responsabilités réelles dans la situation.

- Les échanges, les voyages, les visites. Ainsi les paysans du Sud Sénégal sont allés au Nord du pays et ont pris conscience des dangers de la désertification.

- La parole : faire raconter les problèmes et l'évolution du milieu en assemblée.

- La restitution : elle est importante à toutes les étapes, mais il est nécessaire de simplifier les résultats, et en particulier les chiffres.

B - FINANCEMENT LOCAL

Compte rendu du groupe de travail

I - TEXTES DE REFERENCE

Deux textes avaient été présentés :

- "Eléments de réflexion sur le financement local"
(Y. FOURNIER)
- "Crédit agricole ou crédit rural" (J.P.BUSTIN).

II - DEBATS

Les débats ont été amorcés par une présentation des deux textes qui n'avaient pu l'être le matin compte tenu du temps.

Le constat est fait par le groupe :

- d'échecs des structures centralisées traditionnelles du crédit agricole, type CNCA-BNDA, qui au mieux n'arrivent que difficilement à l'équilibre d'exploitation dans les conditions sécurisées des filières coton (exemple Burkina Faso, Mali) avec, il faut le dire, un certain nombre d'interrogations sur leur avenir ;
- de risques identiques, pour les C.E.C. (Caisses d'Epargne et de Crédit)² de déviations centralisatrices avec des Unions et bureaux de promotion nationaux très développés et dépossesseurs des initiatives locales ;
- de contradictions multiples :
 - . contradiction notoire, en tout premier lieu, entre crédit agricole de masse, vu comme devant être étendu à l'ensemble de la population rurale, et qualité de gestion du crédit agricole. On a même prétendu que les services de vulgarisation pouvaient faire du crédit

²Nous employons le terme de C.E.C. bien qu'il existe une multitude d'appellations (coopératives d'épargne et de crédit, caisses populaires, caisses rurales d'épargne et de prêts, crédit-unions, etc...) qui recouvrent une même réalité.

agricole de masse supervisé, ce qui n'a jamais pu être réalisé ;

- . contradiction entre l'offre de crédit formel liée à un objet pré-déterminé par les structures de développement (projet, Offices, Sociétés de Développement rural), elles-mêmes perçues comme des émanations de l'Etat, qu'il est souvent justifié de ne pas rembourser, qui présente un concept de crédit caractérisé par des taux d'intérêts relativement bas (en général entre 0 et 12 %), lequel est "qualifié" de "crédit cher" par les paysans, et le crédit informel dont le concept et le mode de gestion lorsqu'il est maîtrisé par les paysans sur leurs ressources, fait l'objet de taux entre 20 et 50 %, parfois plus, mais se remboursant plus facilement;
- . contradiction en ce qui concerne les C.E.C. entre la volonté de certains de voir encore une fois l'épargne se réinvestir dans la production agricole, alors que l'observation des faits traduit que la hiérarchie des besoins est, en premier lieu, d'accéder à des conditions sécurisées de conservation des épargnes (que les méthodes traditionnelles n'assurent plus de façon satisfaisante), et de disponibilité (liquidité permettant l'accès à tout moment), sans qu'il y ait nécessairement la visée d'accéder au crédit pour une part importante des épargnants ;
- . contradiction entre les objectifs quand il y a tentative de définir des collaborations (protocoles d'accord) entre projets de développement et réseau de C.E.C., les logiques étant différentes entre un projet dont la durée est limitée dans le temps et qui se trouve astreint à atteindre des objectifs dans des délais courts et un réseau de C.E.C., structures pérennes, pour qui l'élément temps est secondaire et le problème essentiel celui de maintenir une activité de crédit sagement gérée ;
- . contradiction encore entre la stratégie des bailleurs de fonds à vouloir substituer aux "mauvaises CNCA et BNDA" les "bonnes C.E.C." et autres "GRAMEEN BANK"³ comme alternatives uniques aux besoins de financement

³L'effet "mode" est toujours présent, aujourd'hui avec les GRAMEEN BANK qui comportent certainement des valeurs avec le petit groupe de solidarité de 5 personnes, mais dont le mode de structuration du modèle de référence (Bangladesh) n'a rien à envier aux CNCA en ce qui concerne le risque de déviations centralisatrices.

Les S.L.I. (Société Locale d'Investissement), inspirées par la S.I.D.I., ou le système R.A.F.A.D. (lettre de garantie), ne sont pas davantage des réponses uniques. Elles méritent d'être testées dans certaines situations.

de l'agriculture, et la capacité de ces dernières à satisfaire même partiellement la couverture de ces besoins ;

- que l'environnement économique est sans doute aussi important, sinon davantage, que les structures elles-mêmes en ce qui concerne la réussite des programmes d'épargne et de crédit rural. Il faut, de ce point de vue, tenir compte:
 - . de la rémunération des produits agricoles, largement influencée par l'évolution des cours sur les marchés mondiaux, l'ajustement structurel avec ses composantes d'assainissement des filières avec réduction ou suppression des subventions aux facteurs de production au soutien des prix agricoles, qui entraînent un effet réducteur important sur le revenu agricole, pouvant engendrer la dissuasion de recourir à l'investissement et donc au crédit ;
 - . de l'existence de circuits de commercialisation, de stockage organisé, pour les produits agricoles qui conditionnent également le revenu agricole ;
 - . de la concurrence d'équivalents importés à bas prix par rapport aux productions locales (cas du riz notamment), qui démontre bien qu'à s'en tenir au strict critère de l'avantage comparatif sur le plan des prix on condamne à disparaître certaines productions locales qui ne peuvent soutenir la comparaison sur les coûts de production.
 - . des politiques des banques centrales, en matière de taux créditeurs et de taux débiteurs, le plus souvent inadaptées aux conditions de gestion du crédit rural (crédits de faible montant, induisant un coût de gestion élevé). La conséquence en étant que dès lors que la structure de distribution du crédit est une banque, celle-ci doit se conformer à la réglementation bancaire ⁴, ce qui l'empêche d'atteindre l'équilibre d'exploitation ⁵.

⁴ Les réglementations bancaires des banques centrales d'Afrique paraissent largement inspirées par les modèles du Nord, et conçues pour s'adresser aux activités des banques commerciales, pour lesquelles il n'est d'ailleurs pas sûr qu'elles soient adaptées compte tenu de la nature des risques particuliers aux contextes des activités des économies africaines.

⁵ D'autres facteurs d'explication interviennent bien sûr, compétence et efficacité du personnel, modes de gestion, systèmes de rémunération du personnel, qualité du portefeuille de crédits.

Il est significatif de constater que certaines expériences (cf. p. 11 du texte intitulé "Eléments de réflexion sur le financement local") récentes pratiquent des taux compris entre 18 et 40 % d'intérêts sur les crédits⁶ ;

- . la difficulté à gérer les risques naturels (sécheresse, inondation, parasitisme), avec des approches classiques type fonds de garantie ou d'assurance calamités, toujours conçus au niveau national et gérés par des bureaucraties, qui ont été toujours des échecs. Ce qui pose la question de réponses adaptées à ce type de contrainte ;
- . la faible évolution des capacités de gestion des organisations paysannes pour lesquelles l'autonomie reste encore un objectif éloigné. Les politiques agricoles nationales, les appareils de développement sont souvent encore des éléments contraignants d'une telle autonomisation, alors qu'ils devraient la favoriser.

A partir de ce constat on peut définir les objectifs suivants:

- nécessité d'agir sur l'environnement économique, car il ne servirait à rien d'avoir des structures d'épargne et de crédit rural adaptées si l'environnement ne leur permet pas d'exprimer leurs potentialités. Il faut donc :

- . avoir une politique en matière de prix agricoles qui sauvegarde le revenu du paysan en permettant :
 - * une rémunération raisonnable des produits agricoles,
 - * une protection des productions agricoles nationales contre des équivalents importés, eux-mêmes parfois subventionnés, qui réduit d'ailleurs à néant l'argumentation de la suppression totale des subventions,

⁶ Au Bénin, dans le cas de la réhabilitation des CLCAM et CRCAM (Caisses locales et régionales de crédit agricole mutuel), la B.C.E.A.O. a admis que ces structures ne sont pas des banques et forment un réseau mutualiste disposant de ses ressources propres et ne sont pas, de ce fait, assujetties à la réglementation bancaire. L'analyse faite par la B.C.E.A.O. affirme que pour la détermination des taux débiteurs, les CLCAM et CRCAM ne peuvent dépasser le taux d'usure (soit actuellement 24,2 %).

- * une solidarité nationale par certains mécanismes économiques d'incitation (fiscalité, subventions, etc...) ;
- . organiser la production agricole et la commercialisation, ce qui suppose l'existence de marchés organisés, l'amélioration parfois des voies de communication pour desservir les zones de production (cas de la Guinée et du Bénin) ;
- . créer les conditions permettant aux O.P. d'atteindre à terme les capacités nécessaires à la gestion de leurs activités économiques et donc l'autonomie et leur pérennisation. Là encore, il faut avoir :
 - * une stratégie claire dans les politiques agricoles nationales,
 - * une stratégie identique au niveau des structures de développement et services assurant le développement des O.P.
- . que les réglementations bancaires des banques centrales, telles que conçues actuellement, ne soient pas appliquées aux programmes d'épargne et de crédit rural (dérogations à obtenir), permettant :
 - * de fixer librement les taux créditeurs et débiteurs, compte tenu de la spécificité des conditions de gestion du crédit rural,
 - * de laisser la place à l'expérimentation en matière d'épargne et de crédit rural de manière à explorer des voies nouvelles sans contraintes.

On doit s'assurer qu'une réglementation spécifique s'élabore a posteriori de l'action et ne la précède en aucun cas, sous peine de fermer certaines voies de l'expérimentation.

- . réduire les contradictions citées :
 - * élargir la couverture des besoins et passer d'une offre de "crédit agricole productif" à une offre de type crédit rural prenant en compte l'ensemble des besoins des ruraux, et donc faire coïncider offre et demande de crédit :
 - + car il n'y a pas de limite exacte entre un crédit dit productif et un autre dit non productif (il s'agit d'un concept erroné), qu'il s'agisse de l'habitat, de la consommation, de besoins sociaux,

l'emprunteur devra trouver le revenu monétaire pour le remboursement, et donc agir sur la production agricole qui lui procure le revenu monétaire;

+ car il faut financer les besoins dits non productifs (besoins de soudure alimentaire au moment de la mise en culture en début de saison, qui déterminera souvent la production par la suite) selon la hiérarchie des besoins exprimés qui, s'ils sont satisfaits, peuvent inciter le paysan à passer à l'investissement productif ;

+ le crédit est d'abord un crédit à un individu avant d'être un crédit pour un objet d'investissement clairement identifié. Lorsqu'il y a obligation d'accepter une offre de crédit liée à un objet (cas le plus général des composantes crédit agricole des projets), conditionnant l'accès pour le paysan, le crédit a de bonnes chances d'être mieux "réorienté" par le bénéficiaire⁷, au pire d'être détourné et ne jamais se rembourser ;

* ne jamais oublier que crédit de masse et saine gestion du crédit sont antinomiques ;

- nécessité d'agir bien sûr sur les structures, si l'on considère que les échecs ont été plus nombreux que les réussites, compte tenu des approches inadaptées. Les actions doivent :

. privilégier les approches locales, permettant de tenir compte des réalités, de construire des structures de taille maîtrisable proches des paysans ;

. rechercher la participation paysanne à la gestion de ces structures, sur des bases socio-économiques qui doivent être assez homogènes⁸, permettant une

⁷ En Haïti, l'évaluation des actions de crédit agricole des projets DRN1 et DRN2 de l'O.D.N. (1987) a révélé, lors des enquêtes auprès des bénéficiaires de crédit agricole, que les crédits reçus, là encore pour un objet précis, étaient en fait investis sur plusieurs objets, en moyenne entre 2 et 3. Cela paraît bien correspondre, dans un contexte de production difficile, à la stratégie paysanne visant à minimiser les risques.

⁸ Les C.E.C. ont à peu près toutes connu des difficultés lorsque la base de leur sociétariat a été fondée sur la diversité socio-professionnelle incluant fonctionnaires, salariés, commerçants, qui s'en approprient les postes de responsabilité,

association étroite à la prise de décision responsabilisant les bénéficiaires, et une réduction des coûts de gestion ;

- . associer étroitement l'épargne et le crédit, soit que l'épargne est le préalable au crédit, soit que le crédit la précède, le couplage étant le garant d'une bonne gestion ;
 - . permettre l'émergence de structures dans un cadre non étatique⁹, garant de l'adhésion et de la confiance des populations (discrétion, confidentialité, sécurité sont les éléments clés en matière d'épargne) ;
- nécessité de définir des articulations adaptées entre les différents niveaux, et aussi entre les niveaux identiques dans les structures à plusieurs étages :
- . en recherchant la complémentarité, mise en liaison de groupes de base type GRAMEEN BANK avec les C.E.C., évitant une construction double vers le sommet ;
 - . avoir toujours à l'esprit que si dans une structure type C.E.C., avec les niveaux local, régional et national, on a une complémentarité, la question fondamentale restera la répartition des pouvoirs et des centres de gestion des actions où la plus grande prudence est nécessaire tant la tendance est naturelle de ramener trop souvent les prérogatives au niveau national. Il faut donc toujours se poser la question du choix du bon niveau de gestion d'une activité précise ;
 - . en laissant les niveaux intermédiaires dialoguer entre eux, ce qui est possible sans le concours du niveau national¹⁰. Le rôle de ce dernier pouvant être naturellement de favoriser un tel dialogue pour la réalisation de certaines opérations (refinancement).

et remboursent toujours plus mal les crédits, malgré leurs revenus réguliers, que les paysans.

⁹L'Etat peut jouer son rôle de tutelle de coordonnateur des actions sans être impliqué au niveau de l'action.

¹⁰ Au Bénin, la CRCAM de la Province Atacora, la plus liquide du réseau, a dans une période difficile pu prêter 10 millions de F. CFA à la CRCAM de la Province du Zou, pour lui permettre de compléter ses ressources en vue d'un programme expérimental de crédit rural.

C - VULGARISATION

Compte rendu du groupe de travail

Le groupe s'est principalement concentré sur l'expérience des projets d'Haïti et Retail au Mali. A partir des échanges, il ressort principalement :

1 - Nécessité de repérer les acteurs et les objectifs qui s'y rattachent pour ensuite passer à l'analyse, aux méthodes et aux outils

Il serait trop limitatif de considérer, par exemple, qu'il ne s'agit que de "développer le pouvoir paysan".

Dans le projet O.D.N. en Haïti, on retrouve de multiples partenaires (plusieurs Ministères et Services de l'Etat, la Banque Mondiale, le FIDA et le gouvernement haïtien, une assistance technique du FAC, de la GTZ, l'IRAM, avec les autorités régionales et quelques organisations paysannes). On a vu ses objectifs varier dans le temps (d'abord établissement d'un référentiel technique en station, puis mise en place d'une Recherche-Développement).

La projet Grison-Garde est parti d'un constat technique et d'une revendication des paysans : refaire un barrage, ce qui a permis de déboucher sur d'autres choses.

Au projet Retail, les objectifs des financiers étaient très clairs : atteindre une production précise, par la double culture et en appliquant un paquet technologique intensif obligatoire (repiquage ...).

Malgré (ou grâce à) ce dirigisme, plutôt contraire à priori à certains principes de l'IRAM, les paysans ont tous accru leur revenu (parfois triplé), des paysans hors projet se mettent à suivre la technique ...

Un projet hollandais voisin, se situant dans une pratique plus progressive et participationniste, a donné de moins bons résultats économiques (l'avenir dira si ses acquis sont peut-être plus durables...).

L'objectif "productiviste" a, dans le cas du projet Retail, rencontré les intérêts d'un grand nombre de paysans, en s'appuyant sur un diagnostic déjà posé avec l'identification des problèmes techniques (réhabilitation des aménagements, efficacité du repiquage) et fonciers.

Il faut mentionner dans ce projet :

- qu'une cellule Recherche-Développement existe et travaille avec les agriculteurs ;
- qu'il existe un dispositif d'évaluation de fin de campagne qui définit, en assemblée villageoise, les protocoles d'expérimentation avec la Recherche-Développement et les techniciens, et que les restitutions des expérimentations sont faites de manière collective ;
- que le projet ne maîtrise pas tous les effets en matière de "différenciation" (exclusions, nouveaux paysans, répercussion sur les femmes...) ;
- que le système reste fragile et très dépendant des prix.

Autre exemple, en France, l'accélération du Développement agricole a été soutenue par le syndicalisme agricole (stratégie Debatisse misant sur les structures avec, en même temps, prise en main du développement par la profession). Il y a bien eu conjonction des intérêts entre l'Etat et certaines catégories d'agriculteurs.

2 - Nécessité de différencier les objectifs implicites et les objectifs explicites

Il est important de faire expliciter les objectifs aux différents niveaux ou acteurs, pour mieux les prendre en compte et pour pouvoir les confronter aux autres acteurs. Les appareils de vulgarisation (au delà de leur rôle officiel) ont parfois leurs propres objectifs.

On souligne également l'importance du diagnostic (à faire ou prise en compte de ce qui a déjà été accumulé), et pas simplement "scientifique" ou universitaire mais axé sur l'intervention.

D'où l'importance aussi d'un travail sur plusieurs fonctions en même temps : Etude - Expérimentation - Formation, ce qui implique que l'on incite les agriculteurs à ne pas être seulement producteurs (mais aussi expérimentateurs, formateurs...).

3 - Il suffit parfois d'une étude légère pour démarrer (comme constaté au Bénin) mais à condition que le diagnostic se poursuive dans le temps et sur le terrain (dispositif continu d'observation et d'expérimentation)

- 4 - Il ressort également la nécessité dans les projets d'un dispositif capable d'accompagner les problèmes techniques au fur et à mesure qu'ils se posent.

Aucun système rigide et descendant ne peut être efficace !

Ce dispositif doit aussi pouvoir prendre en compte les différentes catégories d'agriculteurs selon leurs capacités, leurs moyens de production, etc... mais en faisant attention à la constitution des groupes (tant la crainte est parfois exprimée par les paysans de se voir "classés" dans des "groupes de niveau" cloisonnés).

- 5 - Sur la question des analyses et de la nécessité du repérage des acteurs, de leurs objectifs et de leurs stratégies, il s'agit également d'analyser la part dans le développement des autres éléments par rapport à celle de la vulgarisation.

Ce qui pose le problème de l'évaluation des méthodes de vulgarisation qui, malgré une abondante littérature, est toujours faite de manière partielle et partielle.

L'effet de la vulgarisation en soi est souvent marginal.

On ne peut bien faire la part des différents facteurs les uns par rapport aux autres, et les différents facteurs varient souvent en même temps.

Les choses ne sont jamais "égales par ailleurs".

Le succès du Projet Retail vient entre autre du fait que l'obligation a été faite à l'Office du Niger d'acheter toute la production à un prix garanti.

- 6 - En matière d'approche, les enjeux de la "bataille" avec la Banque Mondiale portent sur deux points principaux :

- La politique du F.M.I. ne peut être bénéfique au niveau des paysans par l'augmentation de leurs moyens que si elle entraîne une augmentation réelle des prix.
- Il s'agit de passer de la vulgarisation à un système d'appui aux producteurs.

- 7 - Une discussion s'est ensuite engagée sur la nécessité ou non de changer de vocabulaire, tant certains mots sont chargés de sens.

Par exemple "Vulgarisation" ou encore surtout "message", qui impliquent toujours une transmission en direction des paysans, alors qu'on ne devrait diffuser des informations que

lorsqu'elles ont été auparavant validées, acceptées, transformées par le milieu. Des termes comme "conseil" ou "échanges techniques" sont plus satisfaisants. Les avis étaient cependant très partagés, tout le monde n'étant pas gêné par le vocabulaire.

Pourtant il ne suffit pas de changer les noms pour changer les pratiques.

Et peut-on radicalement changer, en Afrique, les rapports entre les agents de la vulgarisation et les paysans ? Alors que les agents en question sont souvent incapables personnellement ou dans leurs institutions de modifier leur travail ?...

8 - Pour l'avenir, il faudrait aller plutôt vers des conseillers qui soient pris en charge par une structure et/ou une collectivité

Ceci pose de gros problèmes de formation, et suppose d'intervenir sur toute la chaîne de vulgarisation.

Il y a peu d'exemples, en fait, de conseillers pris en charge par le milieu. Des propositions intéressantes ont été faites au Sénégal avec détachement de fonctionnaires (problèmes de sélection, de détachement, de formation continue...).

Il semble qu'il faille proposer des modalités différentes selon les organisations paysannes d'un même pays, et qu'une double dépendance de ces conseillers (Etat et paysans) soit préférable au fait de ne dépendre que des seuls paysans.

Mais ceci suppose aussi que les paysans aient la possibilité de s'organiser au delà de ce que les Etats leur permettent... (ce qui est possible au Sénégal est plus difficile au Mali ou au Niger).

D - ACTEURS, BENEFICIAIRES ET GROUPES CIBLES

Compte rendu du groupe de travail

INTRODUCTION

Avant tout, le groupe constate la nécessité de prendre en compte tous les acteurs, à tous les niveaux.

Il ne faut pas se limiter à identifier quelques catégories d'acteurs et leur fonctionnement (pas seulement les acteurs paysans).

Les gens ne vivent pas qu'un niveau local : il existe des réseaux de solidarité, d'appui, de relations entre les différents niveaux d'acteurs. Le "pouvoir" des notables trouve une justification dans les relations qu'ils maintiennent avec leur "base", laquelle n'hésite pas à aller présenter ses requêtes. Exemple : le représentant d'OCCIR CAFE au Rwanda, membre de la commission technique de la commune, issu justement d'une des communes concernées. En bref, il existe des réseaux qui relient les différents acteurs et les différents niveaux, et il faut les appréhender.

Egalement, il est nécessaire de comprendre le jeu des acteurs (leurs stratégies) et de le replacer dans l'analyse de la formation sociale. Quels sont les groupes les plus porteurs de "dynamisme" et leur stratégie : ce ne sont pas toujours les paysans les plus pauvres et les plus exploités qui réagissent. Jusqu'où peuvent/veulent aller les notables dans leur appui à la base ? (Représentativité des leaders par rapport aux besoins de la base).

Il faut prendre en compte la notion de risques encourus par les acteurs avec lesquels on veut travailler. Les acteurs extérieurs (consultants ou nationaux non directement liés au milieu travaillé) ne courent que peu ou pas de risques. Cela leur donne une position de force, de critique, que les acteurs locaux n'ont pas toujours : ce sont eux qui subissent les conséquences des actions menées (conséquences aussi bien politiques qu'économiques ou sociales).

Peut-il y avoir développement sans organisation ?
Les seuls paysans entendus par les gouvernements sont ceux qui ont un poids économique - comment renforcer ce pouvoir économique ? Que faire dans les régions marginales ?

La validation d'un travail au niveau local ne se fait pas à ce niveau local, mais par l'insertion des acteurs dans un environnement politique plus global (cas des "projets de développement" au Nicaragua avant la Révolution).

Le global n'est pas le "gonflement" du local. Les orientations politiques se prennent au niveau national et "descendent" au niveau local, il n'y a pas de "politique

locale". Il existe des phénomènes au niveau national qu'on ne peut pas appréhender au niveau local (cas des études trop rapides qui ne s'intéressent qu'au niveau local, sans prendre en compte le niveau national).

A - QUELS ACTEURS ?

A la base, les Organisations paysannes :

Les organisations préexistantes à l'action : dans quelle mesure sont-elles impliquées dans l'action ? Question du repérage des acteurs (cas de Haïti).

Les organisations suscitées par le projet : prendre en compte les objectifs de l'organisation qui se crée : objectif de récupération de la "manne" (pas forcément critiquable, dans la mesure où il y a effectivement de l'argent à dépenser et donc à récupérer).

Derrière l'organisation suscitée par le projet/les bailleurs, il existe tout un système d'organisations non (re)connues (femmes, classes d'âge, etc...). Les interventions ne doivent pas casser ces organisations. Elles peuvent avoir leurs objectifs dans l'organisation formelle suscitée, différents sans être contradictoires (cf. 3).

La cohérence de l'Association formelle avec les stratégies des acteurs joue un rôle déterminant dans son implication dans le développement local. Il y a des limites d'échelles à cette implication (les Associations de battage et leur renforcement dans et par d'autres activités économiques).

Il existe des organisations impliquées dans le développement, et qui ont réussi à obtenir de l'Etat qu'il prenne en charge certaines revendications de la base. Mais il peut aussi y avoir récupération de l'Association par l'Etat (cas de la distribution du lait au Brésil).

Renvoyer la responsabilité du développement aux acteurs locaux, c'est également diminuer les ressources directement affectées aux populations : prise en charge par ces dernières de fonctions que l'Etat ne veut/peut plus assumer.

A un niveau intermédiaire :

Les cadres nationaux, les consultants nationaux, les O.N.G. d'appui : repérer leurs jeux (cf. 3) et leurs compétences.

On constate l'émergence de gens formés qui s'intéressent au développement de leur pays et qui sont à la recherche d'une autre insertion du fait de la difficulté de s'intégrer dans l'administration. Faut-il s'appuyer systématiquement sur eux en leur confiant des études (risques sur le choix de l'expert), en les intégrant aux projets (débat sur les modalités de leur

intégration - rémunérations et conséquences possibles -
inflation sur les salaires des techniciens en Haïti).

Ces partenaires représentent des alternatives à l'administration. La pratique de l'IRAM a plutôt consisté à s'appuyer sur des individus au sein de l'appareil d'Etat. Mais parfois, ces partenaires ont quitté leur fonction et on n'a pas su en trouver d'autres.

C'est aussi une dimension du développement "localisé" : appuyer les nationaux pour la prise en charge du développement de leur pays. Mais quel est leur poids politique, leur capacités à changer le développement (cas exceptionnel du Rwanda, où des circonstances se trouvaient réunies pour permettre à des cadres locaux de préparer un plan de développement local).

Quelles relations l'IRAM peut-il établir avec ces "intermédiaires" ?

Les intervenants extérieurs (IRAM, projets)

Ils ne sont pas extérieurs au milieu : leur arrivée entraîne des modifications dans la demande paysanne (analyse par le paysan de ce que représente l'intervenant - ou de combien - et adéquation de son discours à ce que l'intervenant attend de lui). Prendre en compte ce phénomène dans les relations avec les paysans.

Le projet est un acteur du milieu, sa présence entraîne une modification du comportement des acteurs vis-à-vis de lui et entre eux.

Les bailleurs de fonds

Ils ne sont pas monolithiques. Au contraire, ils sont divers, même si on en a une représentation dominante (Ajustement structurel...).

Il existe des espaces de liberté grâce à des individus qui travaillent dans les institutions. Parmi eux, il y a des gens compétents qui ont les mêmes préoccupations que nous, d'autres dont les recherches vont dans le même sens que notre travail. Il y a des réflexions en cours dans ces institutions (à propos du système Training and Visit par exemple).

Quel est le poids de ces individus dans leur institution et leur force de changement ?

Se donne-t-on suffisamment les moyens d'identifier ces partenaires et de travailler avec eux ?

B - LES OBJECTIFS

Différences dans les objectifs des différents partenaires :

- les bailleurs ont une vision et un raisonnement "économiste" : aussi bien pour les fonds à dépenser (il faut que le projet coûte un minimum pour être crédible) que dans les résultats obtenus (amélioration économique pour les "bénéficiaires") ;
- les acteurs locaux ont des objectifs économiques et sociaux pas forcément exprimés et qui peuvent paraître incohérents aux bailleurs (renforcement du statut d'une catégorie de gens), en rapport avec l'économique (il faut les moyens de montrer ce statut) mais pas forcément dominant ;
- les intervenants, l'IRAM. Dans la pratique, l'objectif peut être défini comme étant "la réalisation des objectifs de certains de nos partenaires, dans le système de contraintes (imposées par le bailleur de fonds)" et l'environnement global de l'intervention. Il s'agit de comprendre les objectifs et les stratégies des partenaires et de les renforcer. Notre pratique est une stratégie de compromis pour atteindre cet objectif (agrandir les espaces de liberté).

C - METHODES (LA méthode et LES méthodes)

La méthode, c'est celle de la démarche itérative : confronter ses hypothèses avec la réalité, voir si elles correspondent ou non, revenir, etc... C'est ce va-et-vient qui permet de percevoir la réalité.

Un facteur extrêmement important : **le temps**. Les premières approches des acteurs sont faussées, il faut pouvoir avoir le temps de les connaître et d'affiner son analyse (Rwanda : 3 ans de préparation pour un projet de développement localisé).

Ce temps est rarement donné. Même dans un projet, la question du temps se pose : comment dépenser l'argent dans le temps donné ? Il y a souvent l'obligation de faire des réalisations concrètes rapidement.

Les rythmes sont différents entre les acteurs locaux, pris entre l'urgence de leur survie et l'"éternité" pour résoudre les autres problèmes, et les intervenants qui se situent dans un temps très limité.

D - LES OUTILS

Les outils sont liés au contexte.

La connaissance comme outils (cas des résultats d'enquêtes, des statistiques, des connaissances techniques) : le pouvoir de la connaissance.

Le problème n'est pas "quels outils ?" mais ce qu'on en attend,

- avec et pour qui ? qui veut-on renforcer ?
(qui détient le pouvoir de la connaissance ?)
- pour quoi faire ?

Le groupe de travail a plus particulièrement débattu à propos des statistiques qui fournissent un exemple pertinent de ces questions :

- Le résultat de nos enquêtes est fourni aux bailleurs de fonds, mais pas toujours aux cadres nationaux qui sont ainsi exclus de ces informations : les institutions internationales connaissent parfois mieux le pays que les nationaux.
- La CMDT renvoie aux organisations paysannes le soin de faire les relevés statistiques, mais elles ne peuvent se servir de ces données qui ne correspondent pas à ce qui intéresse les paysans.
- Un syndicat paysan au Brésil a monté sa propre enquête agricole pour vérifier le degré de pertes sur la récolte (80 %), et exposer ses revendications (les chiffres du gouvernement estimaient les pertes à 20 % seulement).

Il faut évaluer les risques qu'on court à utiliser certains outils, qui risquent de soulever des problèmes sociaux qu'on ne maîtrisera pas (enquête au Burundi, radio et vidéos au Niger).

Il est nécessaire de prendre en compte le temps : donner le temps à nos interlocuteurs de se rendre compte de l'intérêt et de la puissance de certains outils (cas des outils de comptabilité/gestion de fonds).

EN FORME DE CONCLUSION :

Ces débats nous amènent à nous questionner sur la politique de l'IRAM, dans son choix de partenaires et dans les moyens qu'il se donne vis-à-vis d'eux.

LISTE DES PARTICIPANTS

PARTICIPANTS AUX JOURNEES D'ETUDES - Septembre 1989

SABOURIN Eric	IRFED/EDI
BEAUDOUX Etienne	IRAM
GOETZ Michel	ICP
POUPARD Pierre	IRAM
COSTE Jérôme	IRAM
DELAHAYE Olivier	Université Centrale du Venezuela
L'AOT Marcel	IRAM - QUIMPER
JAUNEAU Jean-Claude	ISAKA
MAUBERT Pierre	Consultant
CORREZE Annette	IRAM
COBELL Maria Teresa	CIPSI - ROMA
PETITAT Pierre	DDA-Afrique de l'Ouest
VUARIN Pierre	GRET
RIBIE Danièle	Réseau Recherche Développement - GRET
PHILIBERT Rémi	IRAM
BOUTROU Jean-Jacques	CICDA
PESCHE Denis	CICDA
GUENEAU Marie-Christine	Consultante
TEYSSIER Sophie	IRAM
DURAND Augustin	IRAM
BRASSET Pierre	Groupe de Recherche Interdisciplinaire pour le Développement
	CEGET-CNRS - BORDEAUX
ROCA Pierre-Jean	IRAM
DEYGOUT Philippe	IRAM
COGNO Roberto	IRAM
DIAZ-CORVALAN Patricia	IRAM
MINOD Francis	IRAM
COSTE Michèle	AFVP
CLEMENT François	IRAM
DEMANTE Marie-Jo	Association Bois de Feu (A.B.F.)
VIGNON Claire	Secrétaire technique du "Réseau Arbres Tropicaux"
	IRAM
MERLET Michel	Consultante ind.
ABELA Marie-Thérèse	IRAM
GRANIER Dominique	IRAM
GUERIN Claude	FED - Congo
CONTE Ghislaine	IRAM
FOURNIER Yves	IRAM
OBANDO Sergio	
TISSIER José	
STRUBENHOFF HEINZ	GFA
TAISNE Régis	AFVP
SINTAS Christine	AFVP
JAY Georges	GRDR
BARRET Philippe	GEYSER
LEMELLE Jean-Pierre	CCCE
FUSTER Jean-Michel	
BOITIAS Mathilde	AFVP/INADES
DURAND François	IIAP
YOU Gérard	AFIP
DEVEZE Jean-Claude	CCCE
FUSILLIER Christian	IRAM - HAITI
MONDAIN MONVAL J.F.	IRAM

VINCENT Claude
LEBOT Médard
MINOT Didier
MARTY André
LE GENTIL Alain
GENTIL Dominique
DUFUMIER Marc

Indépendant (ex-IRAM)
Réseau GAO

IRAM
IRAM
IRAM
Président IRAM

TEXTES PREPARATOIRES

I - TEXTE INTRODUCTIF

D. GENTIL

II - ETUDES DE TERRAIN

HAITI * Réflexions sur le thème "interventions de développement localisé" à partir de trois terrains dans le Nord et le Nord-Est

D. MERMET
C. FUSILLIER
A. LE GENTIL

MALI * A propos du projet Retail (Office du Niger)

D. GENTIL

Documents complémentaires :

- Appui au développement local au Mali-Sud
- Gestion de terroirs et développement localisé proposition pour le département de Tillabéri au Niger
- Crédit agricole ou crédit rural ?
Guinée Conakry

F. CLEMENT

A. DURAND

J.P. BUSTIN

III - THEMES

- * Terroir, foncier et approche locale
quelques jalons
- * Vive le développement local : les leçons
de Damara et autres lieux
- * Eléments de réflexion sur le financement
local
- * Vulgarisation, conseil de gestion ou échanges
techniques ?
- * Les acteurs du développement local

A. MARTY

F. CLEMENT

Y. FOURNIER

D. GENTIL

E. BEAUDOUX

Les textes ont été remis lors des Journées d'Etudes ; ils sont disponibles à l'IRAM sur simple demande.